ASSOCIATION CŒUR SOLEIL

Bulletin d'informations n° 62 - Année 2025 (Novembre)

Éditorial

Depuis notre journal d'avril, notre association a vécu de nombreux événements à découvrir dans ce numéro 62.

Une grande surprise cette année : la venue de Mariette, DRH de l'ORPER. Merci à Jean-Pierre d'avoir pris la peine de retranscrire son témoignage lors de sa venue à Pessac le 21 juin dernier. Prenez le temps de lire l'intégralité de cet article qui transpire la dure réalité des conditions de vie de ces enfants de la rue, mais procure aussi de la joie et dégage beaucoup d'humanité ! On mesure là toute l'utilité de notre action en faveur de l'ORPER (pages 2 à 7).

Notre spectacle annuel s'est déroulé le 22 juin et pour notre très grande joie, Mariette a pu y assister. Outre des nouveautés sur scène et l'exposition (pages 8 et 9), on y retrouvait la buvette et le stand loisirs créatifs qui offrait à la vente de très jolis objets. Un immense MERCI à tous les bénévoles qui ont assuré les différentes tâches pour la réussite de ce rendez-vous annuel. Et merci également au public présent toujours aussi chaleureux. Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour la première partie, l'élue adjointe au Maire déléguée à la Culture, Isabelle Dulaurens. Ce très beau spectacle, original, a agréablement surpris notre public et nous a permis d'envoyer 1 100 € à l'ORPER pour les colonies de vacances.

Bien que notre association s'autofinance à 92 %, elle peut se retrouver en difficulté encore cette année pour deux raisons : la difficulté à fidéliser et à trouver de nouveaux adhérents et la situation du monde associatif qui se dégrade de plus en plus entre autres, à cause des subventions de plus en plus réduites. Le Mouvement Associatif a appelé les associations à se mobiliser pour une manifestation nationale le 11 octobre 2025 à laquelle Cœur Soleil a participé. Manifestation tout à fait réussie (lire pages 21 à 23).

La rentrée de nos activités 2025 s'est faite avec, le 6 septembre, Asso en fête à Pessac, et avec la reprise de nos ateliers dont les effectifs ne sont pas complets ; il reste donc des places pour les retardataires. Parlez-en autour de vous ! D'autre part, des stages de danse et de percussions sont organisés tout au long de l'année (lire page 17).

Du côté de Kinshasa, retrouvez en page 15 le fonctionnement actuel du service santé, du laboratoire et du centre mobile et, en pages 10 et 11, les colonies de vacances de cet été avec Tony et la magnifique épopée des garçons et des filles au rugby, en pages 12 et 13.

Trois dates essentielles à noter dans vos agendas :

- ✓ Samedi 24 janvier 2026 : rencontre entre nos adhérents et nos ateliers, salle de l'Orangerie
- ✓ Jeudi 3 avril 2026 : Assemblée Générale de Cœur Soleil, villa Clément V
- ✓ Dimanche 26 avril 2026 : fête de Cœur Soleil, salle Bellegrave

Je reprends ici les propos sur les associations dans la tribune de Claire Thoury, présidente du Mouvement Associatif : *"Cette fragilisation n'est pas seulement un problème pour le secteur associatif : elle concerne toute la société. Sans associations, c'est une part essentielle de notre démocratie et de notre capacité collective à inventer l'avenir qui disparaît..."*

À Cœur Soleil, nous essayons de poursuivre nos actions car nous avons votre confiance et savons que nous pouvons compter sur vous, adhérentes, adhérents, pour continuer à emprunter ce chemin de solidarité.

"Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles." (Sénèque)

L'ORPER, en sincère solidarité !

Pour l'équipe Cœur Soleil :
Kathy Lavignole et Josyane Pérez

SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial. ; Sommaire
Pages 2 à 7 : Rencontre avec Mariette
Pages 8 et 9 : La fête de Cœur Soleil (22 juin 25)
Pages 10 et 11 : Colonie de vacances ORPER
Pages 12 et 13 : Rugby au BAE (Tony)
Page 14 : Dessins au BAE et mascottes (Julie)
Page 15 : Santé à l'ORPER
Page 16 : Fonctionnement de l'ORPER
Page 17 : Les ateliers danse, percussions, loisirs…
Page 18 : L'atelier "Loisirs Créatifs"
Pages 19 et 20 : l'économie solidaire
Pages 21 à 23 :Mouvement Associatif N-A
Page 24 : Festisol et agenda

RENCONTRE AVEC MARIETTE
DRH DE L'ORPER

Samedi 21 juin 2025, jour de la fête de la musique et veille de notre fête annuelle à Bellegrave, nous avons eu l'immense plaisir de recevoir Mariette Macozi, d'éducatrice responsable de maison durant deux ans, elle est devenue DRH de l'ORPER depuis 2022 et directrice par intérim de l'ONG durant dix-huit mois au cours desquels ORPER traversa des turbulences importantes et inédites.

Josyane a établi des liens d'amitié avec Mariette et c'est en grande partie grâce à elle que l'ouvrage "Pieds nus, mains nues" put être réalisé, avec la participation essentielle des éducateurs et éducatrices de l'ORPER.

Malheureusement, malgré l'appel lancé aux adhérents de proximité pour venir rencontrer Mariette, nous n'étions qu'une dizaine, salle du Bourg, cette après-midi-là pour l'accueillir et l'écouter répondre aux nombreuses questions que nous avions à lui poser. L'enregistrement de cet entretien vous est rapporté ci-dessous le plus complètement possible.

Les différentes structures de l'ORPER

— MM. Nous avons un restaurant d'application professionnelle ; à l'ORPER, il existe trois filières de formation : art culinaire, couture et coiffure. Les apprenants de l'art culinaire viennent deux fois par semaine ; ils apprennent différentes recettes pour le restaurant et participent à des stages. Ils passent trois mois à l'ORPER et dans d'autres restaurants avoisinants. Le restaurant était déjà là lorsque je suis arrivée à l'ORPER, il y a cinq ans. Cette formation a commencé en 2019. Les clients sont constitués du personnel de l'ORPER qui vient là pendant la pause et des gens des environs. Lorsque l'on organise des sessions de formation, le restaurant offre des petits déjeuners, des déjeuners et des pauses café, ce qui permet aux élèves de pratiquer ce qu'ils ont appris.



— CG. C'est une classe de combien ?

— MM. Dix apprenants.

— JP. Et après, ils sont embauchés dans des restaurants ou bien il y en a qui créent leur propre restaurant ?

— MM. Il y en a qui créent leur propre restaurant. Ils se regroupent à deux ou trois car à la fin de leur formation, nous leur donnons un kit d'insertion. Il y a un suivi d'une année. On leur apprend aussi le management, comment gérer leur argent. Il y a en qui s'en sortent, ça fait plaisir.

Il y a aussi la ferme éducative. Elle boitait un peu mais, récemment, nous l'avons relancée avec le maraîchage ; nous avons planté de nombreux légumes. Il n'y a plus de cochons (on a vendu les derniers au mois d'avril). Il n'y a plus ni poules ni œufs. Les bâtiments sont là… Ils auraient besoin d'être rénovés. On voudrait relancer cela en octobre si nous avions un financement.

— JP. Et la pisciculture ?

— MM. On a mangé les derniers poissons avant que je ne vienne et on a nettoyé les étangs.

— IG. Pourquoi ça s'est arrêté ?

— MM. On dépensait plus qu'on ne gagnait. On a fait partir l'équipe qui travaillait là depuis dix ans et qui était habituée ; on a fait venir une nouvelle équipe pour voir et relancer.

— JP. Le gros problème, c'est la route…

— MM. La route, maintenant, est goudronnée et élargie jusqu'à l'entrée de la ferme. Cela nous encourage à relancer la ferme car on y accède aujourd'hui beaucoup plus facilement qu'auparavant. Des gens ont acheté des fermes près de la nôtre et ils ont élargi la route : on en profite ! L'accès est maintenant facile et cela nous encourage à relancer.

— CG. La ferme a-t-elle été un centre de formation ?

— MM. Au départ, oui.

— JP. Il avait été question de vendre la ferme après plus de dix ans d'existence, mais j'avais dit à Ange, lors de nos échanges, qu'il pourrait toujours l'utiliser pour y faire les colonies de vacances qui, autrefois, coûtaient très cher à l'ORPER (15 000 $).

Le financement de l'ORPER

— PC. (Qui s'adresse à Cœur Soleil) Se pose le problème du financement de tout cela ? Comment vous faites ? Avec quels moyens ?



Claude et Mariette

— JP./KL. Notre financement pour Cœur Soleil est ciblé : salaire de l'infirmière et de Tony, BAE et dispensaire. Nous sommes trop petits, nous n'avons pas assez d'adhérents pour financer davantage. Nous, Cœur Soleil, ne représentons que trois pour cent de leur budget.

— PC. (Qui s'adresse à Mariette.) Dans le cadre général ?

— MM. En France, notre partenaire principal est Apprentis d'Auteuil (qui a organisé la réunion où j'ai été invitée). Il y a aussi ORPER Diepenbeek qui est très fidèle. Il y aussi des particuliers qui financent de façon ponctuelle. À Kinshasa, nous recevons aussi des dons en vivres et du matériel de nettoyage. Nous en achetons très peu, les greniers sont remplis et ça déborde même.

— JP. Mariette, tu peux dire quel est le budget global de l'ORPER ?

— MM. Autour de cinq cents mille euros par an. Le plus gros du budget sert aux salaires des éducateurs…

— PC. Il y en a combien d'éducateurs ?

— MM. Une soixantaine. Lorsqu'ils partent en retraite, c'est un gros paquet qu'il faut donner…

— PC. Est-ce qu'il existe une structure d'État qui vous aide ?

— MM. Moi-même, cette année, j'ai essayé d'obtenir de l'argent du gouvernement. On a écrit pour obtenir une subvention : on nous a accordé 30 000 $. Pour avoir accès à cet argent depuis le mois de février jusqu'à aujourd'hui, tu vas frapper (aux portes) : tu n'as pas accès. Si, par hasard, tu as accès, on va te donner 5 000 et tu dois justifier les 30 000 que tu n'as pas reçus. Ça m'a découragée, je ne suis pas motivée. C'est mieux comme ça. On n'est pas soutenu par l'État, ce qui est un grand défi, mais pourtant nous faisons le travail que le gouvernement devrait faire. C'est un travail exigeant mais quand tu vois la transformation des enfants qui passent entre nos mains, ça te motive. C'est dur. C'est toute une rééducation : il faut réapprendre à ces enfants à se comporter comme des humains car, dans la rue, ils développent toutes sortes de stratégies pour survivre.

Les enfants à l'ORPER

Pour le moment, nous avons autour de deux cents enfants répartis dans cinq centres. La plus grande partie, ce sont des garçons. Il y a une quarantaine de filles. En effet, il y a beaucoup d'agressivité dans la rue. Les filles survivent moins dans la rue. Très vite, elles s'insèrent quelque part.

— PC. Ils restent combien de temps, les enfants, à l'ORPER ? Vous les suivez sur combien d'années ?

— MM. Ça dépend. Pour certains, après une semaine, on peut retracer la famille, on fait la médiation et l'enfant est réunifié. L'objectif principal de l'ORPER est de ramener l'enfant dans sa famille. Il n'y a pas un meilleur endroit que la famille où l'enfant peut s'épanouir et se développer. Pour d'autres, on a du mal à retracer la famille ; la médiation a du mal à aboutir. On est obligé d'aller jusqu'au bout de la scolarité de l'enfant ou de la formation professionnelle pour que l'enfant soit "équipé" et se prendre lui-même en charge.

Le malheur des enfants de rue

— JP. Dans la lettre de Maman Anny, il y a quelque chose qui nous a horrifiés quand elle raconte qu'un enfant s'est fait écraser le pied dans la rue, que le centre mobile l'a récupéré ; ils sont allés à l'hôpital mais l'hôpital n'a pas voulu le prendre car il était enfant des rues et c'est Stanislas qui a dû l'opérer. Tu peux nous expliquer ça ?

— MM. Ça arrive parfois. On est obligé de gérer des situations très atroces. Ce jeune s'est fait écraser la jambe par un bus de transport en commun. Le chauffeur avait disparu. Le lendemain, le centre mobile l'a trouvé : il ne pouvait plus bouger. Ils ont essayé de le soigner mais le pied était complètement écrasé. Il fallait soit amputer soit opérer et mettre une attelle. Ils ont fait avec les moyens du bord. Quand ils avaient épuisé toutes les stratégies pour soigner correctement le garçon, ils sont allés frapper à l'hôpital général pour qu'on puisse prendre ce garçon en charge comme un indigent. Malheureusement, il n'y avait pas de place pour lui. On a essayé de passer par le service qui s'occupe des indigents dans cet hôpital mais ça n'a pas réussi. Nos infirmiers sont braves. Je les admire vraiment : ils sont braves. L'infirmier en chef a pris la décision d'opérer localement le garçon avec le matériel qu'il avait pour remettre un peu de forme à son pied pour qu'il continue à marcher. Le pied est déformé mais le garçon peut se mettre debout et il est indépendant. Quand on voyait la manière dont les pieds étaient déformés, on ne pensait pas que ce garçon pourrait se remettre debout.

Le fonctionnement de l'ORPER

— JP. Le personnel, les réunions, vous vous organisez toujours de la même manière ?

— MM. Nous avons des réunions pédagogiques chaque mois. Récemment, nous avons

beaucoup travaillé car il fallait réécrire le projet éducatif de l'ORPER ainsi que la politique de sauvegarde pour la protection des enfants. On n'en avait pas. On avait quelques règlements éparpillés ici et là. Cela fait dorénavant partie des exigences des organisations qui s'occupent des enfants. Elles doivent s'assurer qu'il existe une politique de sauvegarde pour la protection des enfants. Nous avons terminé ce travail, nous avons fait relire le texte par d'autres professionnels. Nous avons dorénavant notre politique de sauvegarde des enfants.

— IG. Dans un État qui ne se préoccupe pas de ses enfants, on vous demande tout de même d'avoir une politique en faveur des enfants alors que cet État ne fait rien… Ma question : est-ce qu'il y a quelqu'un qui interpelle le gouvernement pour lui dire qu'il vous a abandonné ?

— MM. Ce n'est pas l'État qui a exigé cela. Il s'en fout ! Ce sont des exigences au niveau international. C'est pour nous une manière de professionnaliser notre travail. Nous avons beaucoup travaillé avec les éducateurs pour produire le code de bonne conduite : qu'est-ce qui est permis dans le comportement des éducateurs dans l'accompagnement de l'enfant ? Qu'est-ce qui n'est pas permis ? Qu'est-ce qui n'est pas acceptable et quelles sont les sanctions ? C'est aussi une manière de mettre un garde-fou, d'orienter notre travail. Cela protège les enfants et les éducateurs qui savent jusqu'où ils peuvent aller et jusqu'où ils ne le peuvent pas.

— PC. Ce n'est pas du tout que je suis un fan de la police ou des organismes de contrôle ; un cadre, c'est bien mais les moyens de contrôler ce cadre, c'est bien aussi. Est-ce que vous avez un moyen de contrôler ce cadre ? Est-ce qu'il y a déjà des gens qui viennent de temps en temps vérifier l'application de ce cadre, le respect de votre propre charte, si on peut dire ?

— MM. On vient de le mettre en place il n'y a pas même un mois. Il y a un comité qui est prévu, au sein de l'ORPER. Avec le temps, on pourrait aussi lancer un audit institutionnel pour vérifier si ce que nous nous sommes fixé comme objectif est vraiment appliqué quotidiennement. Ça a été un travail fou.

— JP. Oui, mais pourquoi ? Le transport, les pluies, les éducateurs qui habitent loin, leur travail en roulement, la vie à Kinshasa…

— MM. Du temps où vous êtes venues, Kathy et Josyane, Kinshasa était encore "Kin la Belle" mais cela ne fait que dégringoler. Il n'y a presque plus de routes, toujours des embouteillages ; quand il pleut, c'est l'inondation partout ; le transport, c'est le casse-tête ; on travaille dans un contexte très stressant et très compliqué. C'est là où nous nageons…

Nourrir les enfants

— JP. Avec la guerre dans l'Est de la RDC, (qui était le grenier du pays car beaucoup de produits maraîchers venaient de là-bas), êtes-vous toujours bien approvisionnés ?

— MM. Maintenant, nous recevons davantage de produits venant de l'Angola. Les prix ont bien augmenté. Il y a très peu de revenus et la vie est devenue très chère. C'est cela qui nous a encouragés à relancer le maraîchage pour équilibrer l'alimentation des enfants grâce aux légumes que nous pouvons produire nous-mêmes à la ferme.

— JP. Peux-tu nous parler des repas que vous proposez aux enfants ? Ils ne sont pas très variés…

— MM. En milieu ouvert, on offre deux repas : le thé et le pain ou la bouillie le matin vers 10 h. Vers 16 h, le repas principal de la journée : riz, haricots, légumes, poisson, *popo* (farine de maïs mélangée à la farine de manioc). C'est un repas que les enfants aiment beaucoup car c'est l'aliment de base. Dans le milieu ouvert, les dons que nous recevons permettent de couvrir ces repas. Dans les centres fermés, les enfants ont trois repas : le matin, ils prennent la bouillie ou le thé avec le pain, parfois avec du lait ; à midi, ils ont le thé et le pain et c'est le soir qu'ils



Claude, Philippe, Florence, Isabelle, Mapie, Mariette, Josyane et Kathy. (Photo JP L.)

mangent un repas consistant avec des légumes, du poisson, de la viande (de porc car le bœuf est rare et très cher) selon les dons que nous avons reçus. Nous avons une gestion centralisée car certains centres reçoivent davantage de dons que les autres. Les centres des filles attirent plus la compassion des visiteurs et reçoivent davantage de dons que ceux des garçons. Chez les garçons, c'est le centre des petits (entre 6 et 12 ans) qui attire beaucoup la compassion des gens. Pour que le partage soit équilibré, nous rassemblons tous ces dons qui sont répartis dans les centres selon les besoins. La distribution se fait hebdomadairement.

Se faire connaître

— IG. Quand vous dites "ça attire la compassion", vous provoquez des manifestations qui font que les gens de l'extérieur vont venir visiter les centres ? Vos donateurs de Kinshasa, ils viennent à quelle occasion ?

— MM. On fait très peu de manifestations. Parfois, ces donateurs cherchent un endroit "un orphelinat" (bien que nous soyons différents des orphelinats) mais on accepte. Ils ont du mal à comprendre que nous sommes différents des orphelinats. Nous recevons plus de dons à la rentrée scolaire et à Noël. Ce sont soit des gens individuels soit parfois des paroisses qui veulent faire des actions ; parfois, ce sont aussi des gens qui nous connaissent, parfois c'est le bouche à oreille ou des gens qui nous repèrent. Il y a deux ans, nous avons reçu la visite d'un ministre qui a fait beaucoup de bruit. Il est passé dans une émission à la télévision et cela a provoqué des dons. Moi, j'ai fait des émissions à la radio diocésaine et les gens pouvaient intervenir en direct pour demander l'adresse ou ce dont nous avions besoin. Dimanche dernier, nos enfants (avec Tony) ont animé leur première messe dans une paroisse et cela a eu beaucoup de succès. À la fin de la messe, nous avons fait une collecte spéciale : c'est un moyen de nous faire connaître. Une telle action valorise beaucoup les enfants qui comprennent qu'ils peuvent faire quelque chose. C'est une manière de casser la stigmatisation de la société envers ces enfants. Avec le financement des Apprentis d'Auteuil, dans trois centres, les enfants ont proposé un projet d'assainissement de l'environnement. Ils disent que les gens pensent que nous ne sommes que des mauvaises choses et ils ont voulu leur prouver qu'ils étaient aussi capables d'apporter quelque chose de bon à la société. Nous avons acheté du matériel et chaque samedi, ils nettoient deux ou trois avenues ; les jeunes de leur âge s'associent à eux pour l'assainissement. C'est un impact positif pour l'ORPER. Voilà un peu ce qui occupe notre vie à Kinshasa.

Mariette et l'ORPER

— JP. Et toi, avec ta congrégation, comment as-tu réussi à mener tes deux activités, celle-ci et celle à l'ORPER ?

— MM. Ma congrégation m'a donnée à l'ORPER quand j'ai été nommée à Kinshasa. Ma mission était de collaborer à la mission de l'ORPER, cela fait une vingtaine d'années. Des sœurs de ma congrégation (Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique) travaillent soit comme éducatrices, dans un centre, soit dans l'intendance soit dans l'administration mais jusque là, j'ai été la "première dame" à être nommée dans un comité de direction. Je suis contente car la présence d'une femme au sein d'une équipe masculine permet de donner notre avis en tant que femme. Je me suis sentie soutenue par le personnel et les équipes. Mes initiatives ont été encouragées.

— FO. Au niveau de ta formation, tu es éducatrice ou… ?

— MM. Je suis enseignante. J'ai enseigné à l'école primaire. J'ai travaillé beaucoup dans la formation religieuse dans la congrégation pour former les jeunes qui adhèrent à notre manière de vivre avant de prononcer leurs vœux. J'ai donc été pendant dix ans, formatrice. Après cela, j'ai voulu faire quelque chose de différent et je me suis orientée vers les enfants de la rue. Je suis sortie d'un cadre bien structuré et maintenant, quand je sors le matin, je ne sais pas à quelle heure je reviens. À cause des embouteillages, je peux arriver à 19 h ou 20 h à la maison. Je quitte la maison souvent à 7 h 30. J'ai appris à naviguer avec de nouvelles expériences. À Pâques, l'année passée, j'ai dû affronter la gestion de la mort car un enfant était décédé brusquement au centre. Il était 4 h du matin. On m'appelle. Un enfant est agonisant. Je me dis : "Qu'est-ce que je fais ? À cette heure-ci, est-ce je pars ? Le temps d'arriver là-bas, peut-être que… Le mieux serait de chercher un taxi. J'appelle l'éducateur qui était de service. Le temps qu'il trouve le taxi, la situation de l'enfant s'aggravait. Il est allé frapper chez le voisin qui a disponibilisé son véhicule. On a conduit l'enfant à l'hôpital et, arrivé à l'hôpital, l'enfant était déjà décédé. Je ne savais pas par où commencer pour aller à la morgue, pour aller déclarer ceci, ceci, jusqu'à l'enterrement… C'est l'une des expériences qui m'a appris à gérer.

— CG. Il n'y avait pas de famille ?

— MM. Non, il n'y avait pas de famille. C'était nous la famille et c'était beau. On est parti avec notre centre mobile et l'ambulance. On a mis le corps et quelques enfants du centre sont venus, ses amis. Pour aller à la tombe, ils ont demandé à transporter leur ami. Ils ont soulevé le cercueil jusqu'à l'endroit où on devait l'enterrer ; ils ont aidé à mettre la terre très simplement ; on a acheté la croix. On l'avait bien habillé : il était beau.

Les enfants, les soins et le laboratoire

— IG. Pour ces enfants, est-ce qu'il y a des visites régulières et obligatoires par un médecin, en prévention, pour détecter des maladies ou des problèmes ? Il viendrait tous les six mois pour ausculter les enfants, les faire respirer… Est-ce que les infirmiers soignent au coup par coup lorsqu'il y a quelque chose qui ne va pas ?

— MM. S'il n'y a pas de plainte, l'infirmier ne peut pas intervenir ; les enfants sont mobiles. Nous n'avons pas de médecin qui passe régulièrement pour ausculter les enfants.

— JP. Stanislas, il a réussi ses examens pour devenir médecin ?

— MM. Il a fini sa formation mais n'a pas encore décroché ses papiers.

— JP. Et le laboratoire, tu peux nous en parler ?

— MM. Le laboratoire est toujours là. Il fonctionne deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi car nos moyens sont maintenant limités. À son ouverture, il fonctionnait trois fois par semaine. Quand il y a des urgences, on fait venir la laborantine trois fois ou quatre fois. Ça nous a beaucoup aidés à réduire certains frais. L'infirmier prescrit seulement des examens : il ne fait pas de prises de sang, par exemple.

Les éducateurs et éducatrices

— JPL. Quel est le turn-over des éducateurs et éducatrices à l'ORPER ? On en connaît quelques-uns, on les a vus au début, ils ont fait leur carrière là-bas, ils sont partis à la retraite ensuite mais est-ce une exception ou est-ce que le personnel que l'on trouve à l'ORPER signe pour trente ans ? Comment ça fonctionne ? Est-ce qu'il y en a qui s'en vont ? Est-ce que vous en embauchez de nouveaux ?

— MM. Le personnel à l'ORPER a beaucoup changé. Depuis que je suis là, il y en a qui sont partis, il y en a que nous avons écartés à cause de certains comportements et nous étions obligés d'en recruter de nouveaux. Dans l'administration, au Congo, on ne peut pas renouveler les CDD plus de deux ans. Au bout de deux ans, on doit soit écarter la personne de la structure soit on l'engage définitivement.

— JPL. Et il y a concurrence entre les différentes associations qui s'occupent des enfants des rues ? Vous n'êtes pas la seule, il y en a d'autres à Kinshasa…

— MM. Il n'y a pas de concurrence. L'ORPER est une association de référence pour toutes les associations qui se sont créées à Kinshasa. 90 % sont passées par l'ORPER ou bien sont venues se former à l'ORPER.

— IG. C'est vrai, on entend toujours parler des mêmes éducateurs : il y a quand même une stabilité du personnel…

— MM. Les responsables des maisons ne bougent pas beaucoup. Il y a des gens qui ont incarné l'esprit de l'ORPER. Pour ceux qui arrivent maintenant, l'adaptation n'est pas la même. Ceux qui ont connu les fondateurs, qui ont puisé à la source, ce n'est pas la même chose que les nouveaux venus. Il y a beaucoup d'anciens *bilengé ya miinda* (ce sont des mouvements qui ont formé beaucoup d'agents sociaux) qui s'appuient sur certaines valeurs chrétiennes et humaines mais cela disparaît dans la nouvelle génération.

La réinsertion des enfants

— IG. La plupart des enfants qui retrouvent leur famille, est-ce que se sont des enfants totalement abandonnés par leur famille et que vous réinsérez (resocialisez) pour leur donner une chance plus tard lorsqu'ils seront adultes… Les enfants qui retournent dans leur milieu familial sont-ils une petite partie des enfants ou je me trompe ?

— MM. Parfois, les enfants ne peuvent pas retourner dans leur famille puisqu'ils ne connaissent pas l'adresse de leur famille. Ils se sentent bien dans la rue car ils y vivent l'indépendance, ils veulent la liberté. Pour les forcer, nous avons mis des conditions : si tu ne nous donnes pas l'adresse au bout d'un ou deux mois, tu n'as pas accès au centre. C'est devenu un peu contraignant de forcer les enfants à nous donner les adresses afin que nous puissions engager les enquêtes pour faire la médiation avec leur famille. Il y a des enfants qui se plaisent dans la rue. Si la famille ne certifie pas la stabilité pour l'enfant, on le garde au centre et on cherche une autre alternative.

— IG. Il peut y avoir des enfants qui quittent leur famille parce qu'ils n'ont pas envie de rester chez eux…

— JP. Ce qu'il faut dire aussi, Mariette, c'est que vous ne gardez pas les enfants sans en référer au

ministère de la justice. Vous avez des démarches à faire…

— MM. Il existe l'homologation de placement par les tribunaux des enfants au début de chaque année scolaire. On doit renouveler la liste chaque année. Comme ils ne sont pas toujours à jour, on peut aussi introduire la demande en janvier mais c'est souvent au mois de mars que nous avons l'autorisation. Entre temps, nous sommes déjà passés à l'action… Ce sont souvent des petits enfants, à partir de six à dix ans. Il n'y a plus de grands jeunes comment avant. Quand tu les vois, tu te demandes comment des parents peuvent laisser de tels enfants se débrouiller dans la rue. Ça fait mal… Ces abandons arrivent souvent dans les familles recomposées à cause des souffre-douleurs.

Réussir grâce à l'ORPER

— JPL. Est-ce que vous avez ce que je pourrais appeler des réussites, c'est-à-dire des enfants qui sont entrés à l'ORPER dans le milieu fermé, qui ont été scolarisés et qui ont obtenu des diplômes. Nous en connaissons trois qui sont les étoiles de l'ORPER mais est-ce qu'il y en a d'autres ?

— MM. Chaque année, il y a des réussites. Il y en a qui obtiennent des diplômes d'État, certains qui ont l'ambition de poursuivre leurs études à l'université. Nous avons une dizaine de partenaires qui les soutiennent. Depuis l'année passée, on a eu un partenaire de Kinshasa qui veut aider les enfants à se former à un métier à partir de l'école secondaire puisque ça ne vaut pas la peine d'aller à l'université si, au bout des études universitaires, on ne décroche pas un travail. Mais si, après six années à l'école secondaire, l'enfant a un métier, il peut se stabiliser et se lancer. Notre partenaire a commencé par dix enfants ; cette année, il a recruté encore dix autres enfants qu'il a placés dans des écoles professionnelles de qualité : il investit ! Au début, on pensait qu'il faisait ça pour se faire un nom mais, vraiment, il nous a étonnés positivement. Les enfants se sont appliqués. Ça fait notre fierté. Parmi ces groupes, il y a une fille qui voulait devenir mécanicienne – si les hommes peuvent, pourquoi les femmes ne pourraient pas ? C'est une fille très déterminée. Elle a réussi ; elle entre en deuxième année.

— IG. Ils ont quel âge ?

— MM. À partir de quatorze ou quinze ans. Il les a pris pour six ans de formation professionnelle. Cette année, il prendra un autre groupe de dix enfants pour six ans. Il voudrait en former une centaine en dix ans : c'est cela son objectif. Ils peuvent être embauchés dans ses entreprises. Il y a de l'espoir. Il a ciblé l'ORPER car il a vu qu'il y avait du sérieux dans l'accompagnement des enfants.

Conclusion

— JPL. Puisque vous parlez d'espoir, quel est l'espoir que nous, nous recevions d'ici octobre un article qui exprimerait cette réussite ? C'est quelque chose que nous ne connaissons pas et ce serait intéressant que quelqu'un de chez vous puisse écrire un petit article qui nous raconterait la naissance des étoiles, en quelque sorte.

— PLUSIEURS. Il y aurait beaucoup de sujets dignes d'un article : la chorale, la chorale à la messe, la capuera, les réussites, Astrid, la naissance des étoiles…

L'ouvrage "Pieds nus, mains nues"

— JP. Tu dois nous parler du livre. Tu dois nous raconter comment vous avez vécu cela de votre côté. Honnêtement, s'il n'y avait pas eu Mariette, le livre ne sortait pas, ça c'est sûr. Moi, je dis : "C'est une bénédiction que Mariette soit arrivée au bon moment pour cet aboutissement". Tu nous diras comment le livre est lu là-bas ; vous avez toqué à des portes ? Vous êtes allés au centre Wallonie de Bruxelles ?…

— MM. On pensait vendre un peu plus ; on en a vendu quelques-uns. Autour du 12 avril, on expose toujours ce que nous faisons et on en a vendu quelques-uns. Les éducateurs étaient très fiers de pouvoir mettre par écrit leur expérience. Tout cela, c'est grâce à vous, à Josyane et à vous tous. Les photos ont été bien travaillées.

Transcription de l'enregistrement : Jean-Pierre Lazarus



MM. : Mariette Macozi
JP. : Josyane Pérez
CG : Claude Garrabos
IG : Isabelle Guihlemsans
PC. : Philippe Cassagnabère
KL. : Kathy Lavignole
FO. : Florence Ornon.
JPL. : Jean-Pierre Lazarus



Mariette arrive à la gare

FÊTE DE CŒUR SOLEIL
DIMANCHE 22 JUIN 2025





Mariette, DRH à l'ORPER, venue nous rendre visite depuis Kinshasa, et Isabelle, adhérente à Cœur Soleil en pleine installation de l'exposition.
Pour continuer dans l'une de nos missions, sensibilisation aux ODD (Objectifs de développement Durable), nous avons proposé au public l'exposition "Good Planet", créée en 2005 par Yann Arthus-Bertrand. Elle nous invite à nous émerveiller du vivant pour mieux le protéger.



Comme chaque année depuis longtemps déjà, le stand "loisirs créatifs" est présent et propose une multitude de nouveautés ; cette année, sa recette fut supérieure à celle des entrées.





Les élèves de Mathieu Taylor, notre nouvel animateur percussions, en pleine répétition avant le spectacle : travail, concentration et partage. Il faut dire que depuis trente ans, c'est la première fois que des élèves ont joué sans la présence de leur animateur. Mais le résultat était là.
Aux doums : Ilian, Hélène et Rose. Aux djembés : Tristan, Kathy, Maximilien et Mapie.



Ce fut une nouveauté : un très beau duo flûte traversière / darbouka.
Valérie Roy, notre animatrice percussions, donne des cours dans d'autres structures. C'est Alice, une de ses élèves de l'école de musique de Fargues St-Hilaire, flûtiste, qui a souhaité faire ce duo avec Valérie. Une très belle réussite.





Les élèves de Valérie de l'Union Saint-Bruno et de Fargues Saint Hilaire ont rejoint ses élèves de Cœur Soleil sur la scène de Bellegrave pour nous offrir de jolis rythmes.



C'est toujours un régal de retrouver les djembés Kids. Jeunes, voire très jeunes pour certains, ces petits doigts si frêles et pourtant si puissants…



Une petite démonstration faite par les jeunes de Pessac-Rugby, partenaire de Cœur Soleil, encadrés par Serge Viel, animateur sportif, ont créé un joli hiatus dans notre fête musicale.






Encore une nouveauté : le défilé de mode "Petits Piments". Bénédicte, créatrice de mode, nous a proposé quelques-uns des modèles qu'elle réalise. Elle a demandé la participation aux élèves des ateliers de danse. Les danseuses ont pris très au sérieux leur rôle de mannequins et ont défilé avec grâce et sourire sur une chorégraphie de Bénédicte. Nouveauté à la fête de Cœur Soleil, très appréciée du public.

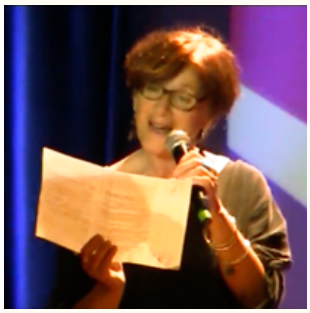

Pierre à la kora et Isabelle à la lecture ont représenté le Comité lecture Pessac-Kinshasa ; nous étions tous silencieux à l'écoute du conte africain.



Invitée d'honneur, Mariette Macozi a remercié Cœur Soleil et tous les spectateurs pour leur participation et leur aide aux enfants de la rue, à Kinshasa.



Comme tous les ans, Sylvain Tahi nous a proposé de très belles chorégraphies, autant en danse africaine traditionnelle qu'en danse afro décalé. Sur des musiques *dance*, pop urbaine, ses danseuses "s'enjaillent", comme il dit, pour le plus grand bonheur du public.



Et pour terminer cette belle après-midi, Sylvain fit monter le public sur scène et tous les élèves et animateurs se retrouvèrent pour un grand final d'enjaillement. On y retrouva Mariette qui n'avait pas hésité un instant à nous rejoindre sur scène pour ce beau moment de communion et de partage.
C'est ça la cohésion Cœur Soleil, tous ensemble, tous réunis.





Nos danseuses / mannequins avec Bénédicte, créatrice de mode, Petits piments posent devant l'une des fresques de la salle Bellegrave. Elle nous ont offert un défilé de couleurs et de formes, pour enfants et adultes.

Pour voir le spectacle en quasi-totalité, recopiez sur le lien ci-dessous :

Fête de Coeur Soleil 22 juin 2025 Bellegrave Pessac
https://www.youtube.com/watch?v=U9YgrM713yg

LES COLONIES DE VACANCES 2025

LES IMPACTS DES THÉMATIQUES DE LA COLONIE DE VACANCES 2025 CHEZ LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE EN CHARGE DE L'ORPER

La colonie de vacances organisée par l'ORPER du 15 au 20 août 2025 avec 134 enfants dont 34 filles en situation de rue a produit beaucoup d'impacts sur le thème exploité à savoir :

Mon chemin, mon avenir.

Utilisant les six techniques de base, les éducateurs/animateurs en collaboration avec les psychologues ont mis en pratique les enseignements reçus pendant les deux jours de la formation avec des situations d'exercices pour la réussite de cette colonie de vacances. Le but était que les enfants puissent aussi intérioriser, comprendre et surtout prendre des décisions importantes pour leur avenir à travers les jeux, le sport (rugby et football), le théâtre, les sensibilisations, les entretiens, les jeux de rôles, les leçons de morale après l'écoute de contes et légendes. Parmi eux, il y en a qui se sont ouverts au dialogue, tout en manifestant leurs émotions et traumatismes d'avant suite aux maltraitances et mauvais moments vécus en famille ou dans la rue, avant d'être pris en charge par l'ORPER. Les moments des grands jeux tels que les Olympiades, parmi lesquelles le foot et le rugby, ont créé une bonne ambiance collégiale, d'abord des enfants entre eux, ensuite des enfants et éducateurs.

Les équipes étaient subdivisées en deux secteurs, à savoir **la compétence** (cinq équipes) et **la décision** (six équipes). L'impact des onze noms des équipes était très positif et se présente comme suit :

Nom de l'équipe	Enfants	Sexe	Impact du sous-thème
1. Où trouver de l'aide ?	13	M	Les enfants ont vite compris le travail des éducateurs, partenaires, les ONG et autres structures de l'État pour faire leur plaidoyer.
2. Protection de la santé	15	M	Ici les enfants ont eu à comprendre, à travers les six techniques de l'animation, comment se comporter pour la prévention de certaines maladies (abstinence et éviter des rapports sexuels, trop jeune).
3. Puberté	10	F	Les enfants ont intériorisé quelques éléments tirés de la notion de psychologie de développement ; les changements corporels et le comportement à avoir pendant cet âge pour éviter les grossesses prématurées.
4. Le droit et la Loi CIDE = Convention Internationale des Droits de l'Enfant. LPPE = Loi Portant Protection de l'Enfant	12	M	Les 4 piliers fondamentaux de la CIDE (au niveau international) ainsi que quelques articles de la LPPE (au niveau national) sans oublier leurs devoirs car dit-on : l'enfant n'a pas que des droits, il a aussi des devoirs.
5. Communiquer pour rester en bonne santé	12	M	Les enfants ont appris comment communiquer en cas de problème ou d'abus à leur sujet. La communication est très importante dans le monde aujourd'hui ; il faut savoir bien communiquer pour des solutions rapides en cas de besoin.
6. Que dois-je faire si je suis touché ?	13	M	Communiquer et chercher un éducateur ou un adulte à côté ou les instances de l'État telle que la police pour faire le plaidoyer.
7. Qu'est-ce qui est bien, qu'est-ce qui est mal ?	12	F	Les enfants ont fait ressortir elles-mêmes tout ce qu'elles ont vécu comme anti-valeur quand elles étaient dans la rue. Elles ont fait la comparaison au bien-être actuel dont elles sont bénéficiaires à l'ORPER.
8. Le genre	12	M	Tout enfant, quel que soit son sexe, peut devenir un grand responsable, une grande responsable dans l'avenir : les enfants ont compris que leur vie future dépend aussi de leur vouloir.
9. Influence des compagnons	10	F	L'influence des compagnons peut vous dérouter et causer plusieurs préjudices dans l'avenir. Car étant enfant, on ne peut se laisser guider par un autre enfant. C'est comme un aveugle qui conduit un autre…





Photos ORPER

La colonie de vacances à la ferme

Nom de l'équipe	Enfants	Sexe	Impact du sous-thème
10. Comment fonctionne notre corps ?	12	M	Les enfants ont eu à comprendre quelques petites notions d'anatomie et quand le changement commence à paraître à l'âge de la puberté. Surtout comment faire pour éviter le dérapage…
11. Amitié saine	10	M	Garçon ou fille, tous ont des capacités et peuvent vivre comme frère et sœur. Ne pas aller au-delà pour avoir des relations intimes dangereuses qui peuvent vous créer des ennuis tout en étant enfant. Donc, il faut éviter de devenir parent très tôt ! .

ENTRETIENS ET CAUSERIES ÉDUCATIVES

- Yannick M., un enfant du FPF – Foyer Père Frank – a réussi à donner l'adresse de sa grand-mère : Maman L., dans la commune de Limeté.
- Moïse E.,du FPF, demande s'il peut être placé au sein du milieu fermé pour étudier.
- Il y a aussi Dieu merci E., 10 ans, Éphraïm B., 13 ans, Héritier O., 13 ans et Jordan L., 13 ans qui veulent être placés au sein du milieu fermé pour les études.
- L'enfant Messie (fille du FPG) a partagé avec le frère animateur Moïse Bikula son passé amer qui la dérange jusqu'à présent (traumatisme) ; elle a connu un viol sexuel dès l'enfance. Le cas est orienté chez le psychologue qui travaille en synergie avec l'équipe éducative du FPG.



Dessin Julie D. (2025)

L'ORPER, par manque des moyens suffisants, a maintenu la colonie seulement pour cinq jours au lieu de dix jours voire davantage quand il y avait trois sessions, comme c'était le cas avant l'avènement de la pandémie de COVID 19.

Nous savons que Cœur Soleil organise chaque année son spectacle annuel et que les bénéfices sont un véritable appui à la colonie de vacances de l'ORPER. Mais si le public ne vient pas nombreux, Cœur Soleil ne peut pas faire beaucoup de recettes. Nous sommes solidaires.

Nous remercions tous les partenaires de l'ORPER pour leur appui financier à la réussite de cette activité.

Fait à Kinshasa, le 5 novembre 2025

Pour le Bureau d'Animation Éducative - Culture et Sport

Tony Akundi



Photo ORPER

SPORT ET CULTURE AU BAE
TÉMOIGNAGE DE TONY AKUNDI

Tony, éducateur responsable du BAE à l'ORPER, partage avec nous quelques scènes de vie, commentaires et images. Merci à lui.

Le partenariat à Kinshasa entre l'ORPER et la Fondation Ann Martel (dont le président est M. Kany Kanana Ntambwe) se poursuit toujours grâce à Tony, éducateur responsable du BAE - Culture et Sport. C'est une très belle aventure autour du rugby passion, sport que Cœur Soleil avait exporté en 2012 puis 2014 avec l'appui technique du Club de Pessac rugby, notre partenaire !
Ce principe de la Fondation rejoint aisément la ligne de conduite de l'ORPER :

" La discipline avant tout ! 💪 À la Fondation ANN MARTEL Rugby, nous croyons que le rugby n'est pas seulement un sport, mais une véritable école de vie. Respect, rigueur, esprit d'équipe et engagement : ce sont ces valeurs qui forgent nos jeunes athlètes et leur ouvrent la voie vers un avenir solide. Chaque entraînement est une leçon de discipline et de dépassement de soi. Car avant de devenir un grand joueur, il faut d'abord être un sportif discipliné !"







Dimanche 28 septembre 2025, entraînement de dix-neuf garçons du Home Augustin Modjipa.









Dessin Julie D. (2025)

Samedi 6 septembre 2025 : trente-deux filles du Home Maman Suzanne









Sous la conduite de Tony, activité dessins au Home Augustin Modjipa pour illustrer le règlement intérieur de l'ORPER.



Le ballet *Soleil au cœur* de l'ORPER s'est produit dans une paroisse samedi 6 septembre 2025.

NOUVELLES MASCOTTES
DESSINÉES PAR JULIE D.

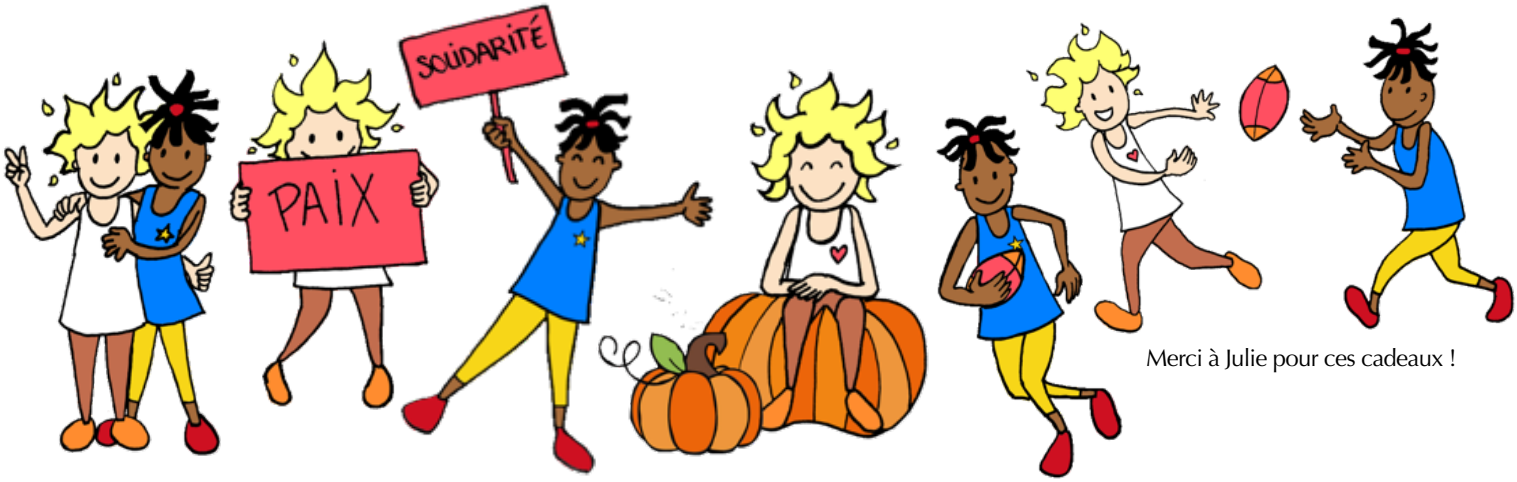

Merci à Julie pour ces cadeaux !

FONCTIONNEMENT ACTUEL DU SERVICE MÉDICAL DE L'ORPER

L'ORPER sous la direction du Révérend Père Ange Kufuakuziku, directeur général, et son comité de direction, a mis à la disposition du service de santé tous les moyens pour son bon fonctionnement afin d'assurer une meilleure prise en charge des enfants malades. Les consultations, les analyses médicales et les soins médicaux sont dispensés gratuitement à tous nos enfants malades, sans distinction.

Dans le souci de renforcer le service de santé, l'ORPER a intégré le soin oculaire aux enfants dans l'ensemble des soins existants en vue de minimiser les dépenses, en envoyant l'infirmière Astrid Nzoko suivre la formation pour les soins oculaires à l'hôpital Saint-Joseph de Kinshasa pour une durée de trois mois. Après ladite formation, elle s'est mise au travail durant cette année 2025.

Notre laboratoire dispose pour le moment d'une centrifugeuse fonctionnelle et de bonne qualité qui nous donne des résultats fiables et confirme le diagnostic posé.

Le centre mobile, par l'entremise de l'infirmière Astrid Nzoko, a sensibilisé les enfants de la rue dans tous les sites, au sujet de la prise des substances psycho-actives, de la grossesse précoce, de la violence sexuelle et physique et des infections sexuellement transmissibles/SIDA avec, comme objectif, le changement de comportement chez les enfants en situation de rue et le désir du retour en famille.

Les images, sur cette page, illustrent bien notre travail du service santé au profit des enfants que nous accompagnons à l'ORPER.

Astrid Nzoko, infirmière au Centre Mobile
Willy Masolé, infirmier au Foyer Père Frank
Chantal Kambamba, laborantine
Stanislas Lukamba, infirmier en chef.


1


3


4


2

1. La sensibilisation (Astrid est en rouge orangé)
2. La consultation ophtalmique (Astrid)
3. La réunion de l'équipe médicale (de dos Stanislas, à gauche Willy et en face Astrid)
4. Analyse des échantillons au laboratoire (la laborantine Chantal

PIERRE NOUS LIVRE QUELQUES SECRETS SUR L'ORPER

Le rôle stratégique de Direction de Programmes au sein de l'Œuvre Reclassement et Protection des Enfants de la Rue.

Introduction

La Direction des programmes est l'une des directions de l'ORPER dont le rôle est de veiller à la cohérence, à la qualité et à la durabilité des projets mis en œuvre. Ce poste requiert une vision stratégique, une rigueur organisationnelle et une capacité d'analyse permettant d'assurer la réussite des initiatives portées par l'ORPER

Des missions au centre du développement institutionnel

La Direction des Programmes a pour mission principale de veiller au bon développement des projets et d'assurer une coordination efficace entre l'œuvre et ses partenaires. Elle garantit le bon fonctionnement de la chaîne de gestion des projets depuis la conception jusqu'à l'évaluation tout en veillant à la mise en œuvre du plan stratégique global de l'œuvre.



Pierre Tshibenji Kazadi

Son rôle est également transversal et favorise la cohérence entre les différentes initiatives et qui contribue activement à la réalisation des objectifs de l'œuvre.

Un rôle de pilotage et de supervision

La Direction des Programmes est le point focal de tous les projets. Elle supervise et gère l'ensemble des activités en collaboration étroite avec le comptable adjoint chargé des projets et les autres services concernés.

Ses responsabilités incluent notamment :

- le suivi des activités et l'atteinte des objectifs fixés,
- la communication régulière avec les partenaires de l'œuvre,
- le contrôle des flux financiers liés aux projets (encaissements et décaissements),
- le suivi des recommandations, audits et évaluations,
- la planification et l'évaluation des activités des différents centres et services.

Son rôle de supervision des projets vise à garantir la qualité du travail, la transparence des processus et la conformité aux exigences des partenaires financiers.

Dans le cadre de collaboration avec d'autres directions de l'ORPER, la Direction des programmes rend compte directement au Directeur Général et encadre d'autres services tels que le chargé de suivi de formations professionnelles, le service comptable et d'archives. Il collabore également avec la Direction des Ressources Humaines (DRH), la Direction des Activités Éducatives, Pédagogiques, Enquête et Réinsertion (DAEPER)

La Direction des programmes ne se limite pas seulement à la gestion opérationnelle. Elle joue également un rôle stratégique dans :

- la conception et l'élaboration de nouveaux projets,
- la capitalisation des approches d'accompagnement,
- et la production des rapports narratifs et financiers, en veillant à leur cohérence.



Enfin, au-delà de ses fonctions, le Directeur des Programmes des Projets – Coordonnateur des Projets – participe activement à la proposition du plan stratégique de l'œuvre et à la rédaction du rapport annuel en analysant les indicateurs objectivement vérifiables (IOV) et en mesurant les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus.

Pierre Tshibenji Kazadi
Directeur des Programmes



Samedi 25 octobre 2025 : Journée d'évaluation de l'année éducative de l'ORPER par le Comité de direction. [de gauche à droite : Père Ange DG, Pierre Thibendji Kazadi DP, Sœur Mariette DRH, Lydie Muya secrétaire, Théo Ubole Directeur des Activités Pédagogiques, enquêtes et réinsertion]

LES ATELIERS DE CŒUR SOLEIL
PERCUSSIONS, DANSE ET AFRO DÉCALÉ

REJOIGNEZ LES ATELIERS DE CŒUR SOLEIL. VENEZ… OSEZ !





Vous enjailler aux ateliers de danse.





Enrichir votre culture littéraire avec le comité de lecture.





Développer votre inventivité à l'atelier loisirs créatifs.





Vous chauffer les doigts aux ateliers de percussions.

PARTICIPEZ…

à nos stages de danse :

- 6 décembre 2025, en partenariat avec Bôyé-Pâh.
- 28 février et 1er mars 2026, en partenariat avec Fonikeya.
- 13 et 14 juin 2026, en partenariat avec Fonikeya.







ET…
à nos stages de percussions,
les samedis après-midi (dates à définir).



NOTEZ CES DATES :

- **Samedi 24 janvier 2026**, salle de l'Orangerie (Pessac), rencontre entre nos adhérents et adhérentes : animations par nos ateliers et jeux de société
- **Dimanche 26 avril 2026 :** fête de Cœur Soleil, salle Bellegrave, Pessac.

ATELIER DE LOISIRS CRÉATIFS

Les années se suivent et voici déjà la treizième depuis la création de notre atelier de loisirs créatifs. Oui, les années se suivent mais elles ne se ressemblent pas. Cette année 2025, qui est sur le point de s'achever, a été particulièrement difficile et notre petit groupe de créateurs n'a pas été épargné. Chacun ayant été très éprouvé par divers événements. La vie est, elle aussi, bien créative.

À l'image de tout ce qui peut se passer dans le monde, me diriez-vous ! Hélas oui. Et même plutôt moins que plus pour ce qui nous concerne. Mais quand même !

Ne pas évoquer le fait que nous, ici en Europe, sommes aussi touchés par la dureté de la vie serait pour moi une forme de déni. Et ce déni serait à mon sens irrespectueux envers mes amies et amis créatrices et créateurs Parce que, pour les bénévoles que nous sommes, il est parfois difficile de ne pas lâcher nos engagements. Il est difficile de garder le cap et de ne pas oublier ceux pour qui nous sommes membres actifs de l'association Cœur Soleil : les enfants et nos amis de l'ORPER

Ceci dit, il nous faut redresser l'échine, relever le menton, bomber le torse, crier en son for intérieur "YALLA" comme l'aurait fait sœur Emmanuelle. Ce qui veut dire en arabe "En avant".

Alors, nous nous sommes réunies en cette rentrée 2025 chez moi, dans ma maison familiale. Pas de créativité au programme mais de joyeuses retrouvailles après l'été. Une promenade puis un atelier confiture de figues. Lors de notre rencontre suivante, nous avons repris nos petites fabrications chez Nicole qui nous a chaleureusement accueillie. Je remercie vivement chaque membre de notre groupe qui a répondu présent encore en cette rentrée 2025, en dépit de tout.

Vous retrouverez nos objets sur notre stand lors de la fête annuelle de Cœur Soleil le 26 avril 2026.

Mais, avant cela, ils seront sur le marché de Noël le 12 décembre 2025, parc Cazalet, à partir de 18 h.

Nous comptons sur vous : achetez responsable, achetez solidaire, achetez Cœur Soleil.

Monique Billiard









Nicole, Claude, Florence et Monique



BORDEAUX GSEF* 2025
DU 29 AU 31 OCTOBRE

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire - ESS en sigle - ?

L'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, fondations, entreprises sociales, dont le mode d'entreprendre cherche à concilier activité économique et utilité sociale. Elle repose sur des principes de solidarité, de coopération, de démocratie, et de primauté de l'humain sur le profit.

Les entreprises de l'ESS adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis.

Le Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire a été organisé pour la première fois en France, faisant suite aux éditions de Séoul, Montréal, Bilbao, Mexico et Dakar. Rendez-vous biennal international majeur, il rassemble l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'objectif ? Mettre en commun les visions et les pratiques qui peuvent faire de l'ESS la "norme qui régulera l'économie de demain", imposant le primat de l'humain et du projet collectif sur le capital et structurant une économie de la proximité comme du long terme.

À cinq ans de l'Agenda 2030, il doit nous permettre de rassembler la société civile et les territoires pour faire mouvement, interpeller les décideurs et accélérer la transition. C'est d'autant plus crucial que le monde fait aujourd'hui face à de nombreuses menaces : les guerres, les régimes autoritaires, les désordres économiques, les conflits sociaux, les catastrophes écologiques, etc. Il s'agit de montrer qu'un autre monde est possible et qu'il existe déjà.

Durant trois jours, il y eut :
> **13 assemblées plénières**, pour dessiner un Forum conscient de la force des enjeux et de l'importance des réponses qui doivent être données. Entre plaidoyer, réflexion, démonstration par la preuve, mobilisation et injonction à l'action, cette édition a affirmé ses convictions.
> **169 tables rondes** construites sur la base des contributions venues de tout l'écosystème de l'ESS sur les cinq continents, suite à un appel à projets du Comité scientifique en juillet 2024.

Un exemple de table ronde avec la présence de Josyane pour le Mouvement associatif Nouvelle- Aquitaine (lire l'encart "Parcours '" ci-contre.

PARCOURS 4

TABLE RONDE

Salle F1 — *Jacques Ellul*

Innover dans les politiques publiques : quand collectivités et ESS co-construisent des solutions territoriales

Interventions de :

- **Bastien Bernela**, Service Développement économique, **Grand Poitiers Communauté**, France
- **Pierre Lafaille**, Halle des Douves, France
- **Magali Novion**, Fabrique Pola, France
- **Josyane Perez**, Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine, France
- **Xavier Rubio Cano**, Cap de Departament d'Economia Social i Solidària, Ayuntamientode Barcelona, Espagne
- **Saoula Tajri**, Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale, Maroc

Modération :

- **Francesca Petrella**, EMES, France



* GSEF : Global Forum for Social and Solidarity Economy

Timothée Duverger est ingénieur de recherche – Chargé de mission ESS et développement durable à Sciences Po Bordeaux. Il a piloté le Comité scientifique de l'organisation de ce GSEF Bordeaux 2025. Il constate : *"La conclusion du rapport de la Cour des comptes dit que l'ESS est sous-financée et qu'elle n'est pas accompagnée par des politiques publiques suffisamment construites et portées. En effet, elle ne reçoit que 7 % des aides publiques aux entreprises alors qu'elle représente 13,7 % des emplois privés ! L'Union européenne a exigé de lui qu'il adopte une stratégie pour l'ESS, comme à chaque État membre de l'Union européenne jusqu'à la fin de l'année."* Il a conclu, à l'issue de ce GSEF qui a été une totale réussite : *"Nous, 10 800 participants et participantes, représentants de 907 villes et 109 pays, présents au Forum mondial de l'ESS à Bordeaux, nous déclarons que l'économie sociale et solidaire porte un projet de transformation sociale."*

L'association Coeur Soleil sur le site "lecompteasso.associations.gouv.fr" est classée dans la catégorie ESS.

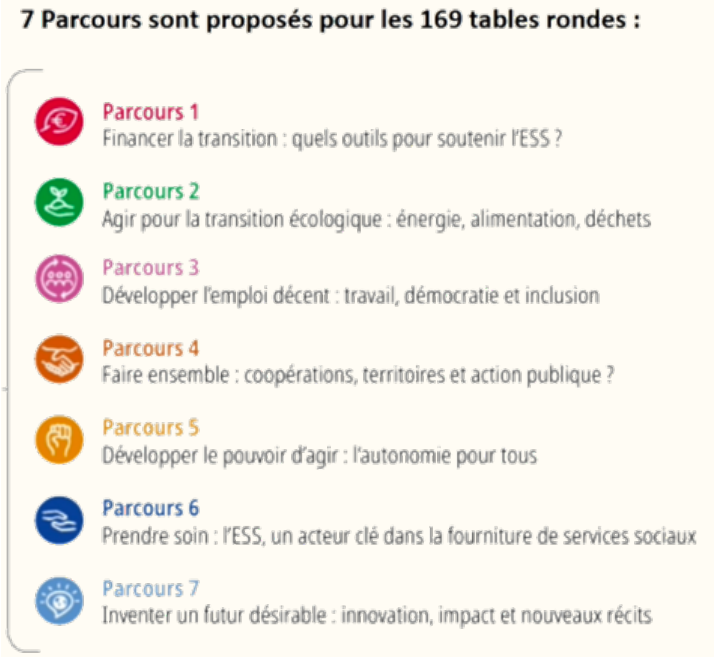





Table ronde : de gauche à droite, Magali Novion (Fabrique Pola, Bx) ; Pierre Lafaille (Halle des Douves, Bx) ; Francesca Pétrella (modératrice) ; Josyane Pérez (Le Mvt Associatif N-A) ; Bastien Bernela (Grand Poitiers) ; Saoula Tajri (Maroc) ; Xavier Rubio Cano (Barcelone)



Discours d'ouverture avec Stéphane Montuzet, Président de la CRESS N-A, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

SANTÉ FINANCIÈRE DES ASSOCIATIONS
LA POSITION DE CŒUR SOLEIL

Santé financière des associations -
Plus qu'une alerte, une urgence !
Position de Cœur Soleil :
Dossier Josyane Pérez

Notre association est membre adhérent depuis 2008 au RADSI N-A [Réseau associatif pour le développement et la solidarité internationale Nouvelle-Aquitaine] lequel réseau est membre adhérent depuis 2019 au Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine. C'est dans ce cadre que nous vous livrons ces informations et nous vous faisons part de nos engagements.

Situation de Coeur Soleil :

Le modèle économique de notre association repose sur de l'autofinancement à 92 %. Ceci grâce à vous, donateurs, donatrices et à la vitalité de nos ateliers. Nous répondons parfois à des appels à projet lorsqu'ils répondent aux besoins de notre partenaire sud l'ORPER (appuis au secteur santé et/ou au secteur éducatif) ; dans ce cas, notre autofinancement représente alors 80 % de notre budget.

Mais notre modèle reste fragile car il dépend, à chaque nouvelle année, de votre fidélité, de votre générosité. Et en parallèle, il dépend de l'intérêt des participants et des participantes à s'inscrire à nos ateliers.

Or, au vu du contexte ambiant très difficile, nous peinons depuis deux saisons à avoir suffisamment d'inscrits et d'inscrites pour le fonctionnement de nos ateliers afin d'en dégager la part de notre bénévolat actif au bénéfice de notre partenaire sud l'ORPER.

La santé financière de notre association, dans ce contexte alarmant, est devenue quelque peu problématique. Mais nous sommes motivés pour faire face, nos animateurs d'ateliers aussi ; on sait qu'on pourra compter sur vous, démontrant ainsi avec fierté les engagements des uns et des autres dans un vrai climat de bienveillance et de solidarité. *[Sachez également que nous avons changé de banque afin d'en diminuer les frais bancaires. Nous avons rejoint le Crédit Mutuel du Sud-Ouest.]*



Le Mouvement associatif et le Réseau national des maisons des associations en partenariat avec la Fédération nationale des centres sociaux et Hexopée[1] et en lien avec l'Observatoire Régional de la Vie Associative des Hauts-de-France, ont réalisé une nouvelle enquête nationale sur la santé financière des associations en septembre 2025 auprès de 4 300 répondants. Voici les chiffres clés :

→ Une trésorerie qui ne s'améliore pas

> Près de **70 % des associations employeuses** déclarent que le montant de leurs **fonds propres demeure fragile ou nul ;**

> 30 % des associations employeuses déclarent avoir moins de trois mois de trésorerie dont 5 % n'ont aucun mois d'exploitation en réserve.

Si l'on considère ces chiffres, c'est près de 90 000 emplois qui sont directement menacés pour les associations, faute de trésorerie.

* Leurs métiers sont en péril : 💡. Il s'agit de métiers essentiels dans le quotidien et dans le soin des plus vulnérables : aides à domicile, auxiliaires de puériculture, animateurs et animatrices périscolaires, éducateurs et éducatrices spécialisés...

→ Des financements publics en berne

Près **d'une association employeuse sur deux déclare avoir vu ses financements publics diminués** en 2025. Pour une association sur cinq, cette baisse a même été supérieure à 20 %. Cette situation s'ajoute à une tendance de fond : **en vingt ans, la part des subventions dans le budget des associations a diminué de 41 %.**

Dans un contexte où les versements de subventions pourraient tarder davantage en cas de vote du budget, de nombreuses associations pourraient ne percevoir aucun financement public au cours des six prochains mois, laissant les associations en manque de trésorerie sans solution.

Au-delà de l'État, c'est l'ensemble des collectivités qui ont diminué leurs financements, confirmant qu'après la loi finance 2025, les associations ont subi une deuxième lame du fait des dotations en baisse des collectivités, accentuant les difficultés du secteur.

Note n° 1 : Hexopée est une organisation professionnelle représentative dans les domaines de l'animation, du sport, du tourisme social et familial et des foyers et services pour jeunes travailleurs. La mission d'Hexopée est de rassembler, accompagner et représenter les employeurs dont l'activité est liée ou apparentée à l'Économie Sociale et Solidaire gérant des activités notamment éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation, d'hébergement et de protection de la nature et de l'environnement.







→ Des activités en baisse, face à des besoins croissants

Ces baisses de financements induisent une chute importante des activités : **près d'une association sur quatre déclare diminuer ses activités en 2025**.

La baisse des financements laisse les associations sans solutions, alors qu'elles sont sans but lucratif, qu'elles fonctionnent à 90 % sur le bénévolat, qu'elles s'adressent à des publics fragilisés et qu'elles font face à des besoins sociaux croissants. Les associations sont prises en tenaille entre une hausse de la demande et une hausse de charge, sans que les pouvoirs publics ne répondent.

→ Des emplois en danger

Alors que le monde associatif représente environ 1,8 million de salariés, soit près de 10 % de l'emploi privé en France :

- près de 40 % des associations déclarent réduire leur masse salariale ;
- 9 % des associations déclarent procéder à des licenciements ou des plans de sauvegarde.

D'après les données du Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC), **l'année 2025 devrait être une année record concernant les plans de sauvegarde et les liquidations des associations**. Á titre comparaison, ces données ont été multipliées par deux en trois ans.

Les associations ont besoin de cohérence et de visibilité ! Pourtant, le Projet de Loi de Finance 2026 poursuit la casse associative et prévoit de nouvelles coupes budgétaires massives.

Comme l'écrit Hexopée[1] qui fait campagne avec d'autres organisations pour la promotion de l'Éducation Populaire (*Espaces Menacés - Protégeons les espaces menacés*) : *Il n'est plus acceptable de considérer le monde associatif comme une variable d'ajustement. Pour garantir* l'équilibre social et démocratique du pays, *il est urgent d'arrêter de diminuer les financements des associations et de réengager le dialogue et la confiance avec elles.*

Aujourd'hui, ce rôle vital pour l'équilibre social et démocratique de notre pays est menacé. Une majorité de nos associations est à bout de souffle : ça ne tient plus !

La majorité des associations est à bout de souffle, comme elles l'ont exprimé **dans les rues de France le 11 octobre** avec la mobilisation :

#ÇANETIENTPLUS !

Cœur Soleil s'est mobilisé ce 11 octobre en rejoignant le mouvement !

Photo de gauche : Timothée Duverger Sciences Po Bx, Josyane et Jean-Bernard Canton coordonnateur du Festisol Pessac

Deuxième photo : Mapie et Kathy.












Discours d'ouverture par le Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine :

ÇA NE TIENT PLUS !

Ce slogan a été lancé par le Mouvement associatif national aux côtés des Mouvements associatifs régionaux dont celui ici, de la Nouvelle-Aquitaine, avec ses membres.

Merci d'être là dans un contexte de grave crise politique, pour faire entendre la VOIX associative de la Société civile organisée.

Les associations agissent dans tous les territoires, dans toutes les sphères de la vie quotidienne: **sport, culture, sanitaire et social, jeunesse éducation populaire, médias radios associatives, environnement, ressourceries, recycleries, droits des familles, solidarité internationale, défense des droits humains fondamentaux, tourisme social, formation, insertion sociale et solidaire, sanitaire et médico-social, consommation des ménages, accompagnement des plus fragiles,** les associations sont au cœur de nos vies, au cœur de notre société, en France et à l'international. Elles donnent une voix à celles et ceux qui n'en ont pas, elles créent du lien, elles permettent l'engagement citoyen, elles rendent possible l'impossible.

Aujourd'hui, ce rôle vital pour l'équilibre social et démocratique de notre pays est menacé. Entre restrictions budgétaires, complexité administrative, remise en cause de leur capacité d'interpellation, augmentation des besoins et fragilisation des bénévoles comme des salariés, une majorité de nos associations est à bout de souffle.

Depuis plusieurs années, la situation du monde associatif se dégrade dangereusement, dans un silence assourdissant, malgré nos alertes répétées.

En quinze ans, la part des subventions a baissé de 41 % dans le budget des associations. Un tiers d'entre elles déclare revoir leurs activités à la baisse pour survivre et certaines disparaissent. Cela signifie moins d'accueil, moins de prise en charge des plus fragiles, moins de cohésion sociale.

La liberté d'association n'est pas un privilège accordé par l'État : c'est un droit fondamental consacré par la loi de 1901 et la Constitution. Un droit historique, dont nous sommes fiers, et qu'il nous faut défendre.

Cette fragilisation n'est pas seulement un problème pour le secteur associatif : elle concerne toute la société. **Sans associations, c'est une part essentielle de notre démocratie et de notre capacité collective à inventer l'avenir qui disparaît.** Maltraiter, ignorer voire discréditer les associations, c'est porter atteinte à la vie quotidienne des soixante-sept millions de Françaises et de Français, et au soutien à des millions de personnes vulnérables en France et dans le monde.

Depuis près de cent vingt ans et la loi 1901, les associations en France transforment la fraternité et la solidarité en actes dans tous les espaces et les temps de vie. Cette mission citoyenne et politique est à ce jour animée par 1,5 million d'organisations, 20 millions de bénévoles et 1,9 million de salariés, faisant des associations un partenaire indispensable des pouvoirs publics à chaque échelon du territoire et un acteur incontournable du quotidien.

Ce sont les associations qui, au quotidien, accueillent et prennent soin des personnes âgées et des plus jeunes, facilitent l'accès au sport et à la culture pour toutes et tous, nourrissent ou logent les personnes en situation de grande précarité, font vivre la solidarité entre les peuples, accompagnent vers l'emploi, animent les centres de loisirs, les centres sociaux, les colonies de vacances...

Soutenir les associations, c'est s'engager pour une société et un monde démocratique, solidaire et plus juste aujourd'hui et demain.



FESTIVAL DES SOLIDARITÉS
NOVEMBRE 2025



AGENDA

AGENDA 2025-2026

- Festisol (voir programme ci-contre).
- Samedi 6 décembre : stage de danse afro décalé, salle de danse des Échoppes.
- Samedi 24 janvier : rencontre entre adhérents et participants ateliers, salle de l'Orangerie.
- 28 février et 1er mars : stage de danse africaine, stade André Nègre.
- Samedi 7 mars : carnaval de Pessac
- Jeudi 3 avril : Assemblée Générale de Cœur Soleil, villa Clément V.
- Dimanche 26 avril : fête de Cœur Soleil, salle Bellegrave.
- 13 et 14 juin : stage de danse africaine, stade André Nègre.
- Dimanche 21 juin : fête de la musique Pessac.



Assos en fête : Isabelle-Rose, Mapie et Kathy photographiées par Josyane. Ce fut une belle journée.



Rédaction : Josyane Pérez, Jean-Pierre Lazarus, Kathy Lavignole, Tony et nos amis de Kinshasa.
Relecture : Josyane Pérez et Marion Fleuret. Mise en page : Jean-Pierre Lazarus pour Cœur Soleil.
Novembre 2025

Association Cœur Soleil
DVAE Association Cœur Soleil Villa Clément V, 47 avenue Eugène et Marc Dulout 33 600 Pessac

Courriel : coeursoleil@free.fr Site : www.coeur-soleil.org
Cœur Soleil adhérent au RADSI (Réseau Associatif pour le Développement et la Solidarité Internationale Nouvelle-Aquitaine)

Imprimé en 70 exemplaires par Moggar Copy Service , 20 cours de la Somme, 33 800 Bordeaux